

excellente et avantageuse de la dévotion à la Passion.



Le Chemin de la Croix, c'est le Crucifix expliqué ; c'est le récit évangélique exposé, commenté, représenté et pour ainsi dire matérialisé ; c'est une méditation toute faite, qui grave d'elle-même ses points, ses développements, ses conclusions, dans l'esprit recueilli, dans le cœur attentif ; qui d'elle-même impose la résolution pratique, conforme à l'intime et personnel besoin de chaque âme, et de la simple et de la savante, et de l'ignorante et de la cultivée, et de la grossière, et de la pécheresse, et de la purifiée, et de la parfaite.

Le Chemin de la Croix offre à tous, sans effort, l'enseignement et la consolation opportune. « Ouvrez les yeux, et voyez. » N'est-ce point cette source vive dont le prophète Isaïe promettait gratuitement les eaux salutaires ? quel directeur plus habile fera insensiblement et généreusement monter l'âme coupable du remords de son iniquité à la contrition, de la contrition à la fuite du mal, de l'horreur du péché à la pénitence, de la pénitence à la satisfaction, à la compassion, à la conformité, à l'héroïsme de la réparation ? . . .

Il fallait toutefois amener les âmes à s'abreuver de ces eaux vives ; il fallait que toutes pussent suivre cette voie de la sainteté ; que l'ouvrière après sa journée de travail, que le malade retenu sur un lit de douleurs jouissent des mêmes avantages que les privilégiés du monde et du cloître. Il fallait aussi grouper les efforts de tous vers un but commun, afin de les faire participer tous et chacun aux mérites de chacun et de tous.

L'Eglise ouvrit ses trésors et répandit ses faveurs et ses indulgences ; chaque temple, chaque oratoire peut avoir son Chemin de Croix ; chaque malade son *crucifix indulgencié* ; chaque station ses représentants autorisés, formant un *Chemin de Croix vivant*. Enfin unissant les vivants et les morts dans une même prière, elle autorisa *l'Association du Chemin de Croix Perpétuel*.

